



Département du Val d'Oise

Arrondissement de Sarcelles

REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE n°407/2023

Arrêté portant délégation de signature à Mme Marilyn COLLIN - Directrice Générale Adjointe des Services

Le Maire de la Commune de Villiers-le-Bel,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-19, R2122-8 et R2122-10,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020 portant élection de M. Jean-Louis MARSAC, en qualité de Maire,

VU l'arrêté n °2022/1769 du 19 septembre 2022 portant détachement de Mme Marilyn COLLIN dans l'emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des Services des communes de 40 000 à 150 000 habitants.

A R R E T E

Article 1 - Il est donné délégation de signature à Mme Marilyn COLLIN - Directrice Générale Adjointe des Services, pour signer les bons de commande relevant de la Direction Générale Adjointe « Réussite Educative » dans la limite d'un montant maximum de 1 500 € TTC et les bordereaux d'envoi des pièces ou documents concernant les services placés sous sa responsabilité ainsi que dans les conditions prévues à l'article R2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour la délivrance des expéditions des registres des délibérations et des arrêtés municipaux, la certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés à cet effet, la légalisation des signatures et pour la certification de la conformité et de l'exactitude des pièces justificatives produites à l'appui des mandats de paiement.

Article 2 - Mme Marilyn COLLIN - Directrice Générale Adjointe des Services reçoit délégation pour exercer les fonctions d'officier d'état civil à l'exception de celles prévues à l'article 75 du Code Civil. Les actes ainsi dressés comporteront la seule signature de Mme Marilyn COLLIN laquelle pourra valablement délivrer toutes copies, et extraits, quelle que soit la nature des actes.

Article 3 - Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} décembre 2023.

Article 4 - Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Sous-Préfet de Sarcelles, M. le Procureur de la République et M. le Trésorier.

A Villiers-le-Bel, le 22 novembre 2023

Le Directrice Générale Adjointe des Services,

Marilyn COLLIN

Notifié le 27/11/2023

Le Maire,

Jean-Louis MARSAC